



Communiqué de presse

Date 17 juin 2021

Mise en garde publique : allergènes non déclarés dans le yogourt au chocolat Bio Fairtrade vendu chez Migros

Migros a informé le laboratoire cantonal de Zurich et l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) que le yogourt au chocolat Bio Fairtrade contenait les allergènes non déclarés suivants : noisettes, amandes et soja. Un danger pour la santé des personnes allergiques ne peut être exclu. Migros a immédiatement retiré le produit concerné des rayons et ordonné un rappel.

En quoi ce produit peut-il être dangereux ?

Le produit contient les allergènes suivants qui ne figurent pas sur l'étiquette du yogourt : noisettes, amandes et soja. Un risque pour la santé ne peut être exclu pour les personnes allergiques. La consommation de ce produit est sans danger pour les autres consommateurs.

Quel est l'article concerné ?

Article : Yogourt au chocolat Bio Fairtrade

N° d'article : 205021900000

À vendre jusqu'au : 09.07

Date de durabilité minimale : 16.07

En vente chez : supermarchés Migros, en ligne / Migrolino



Que doivent faire les personnes qui ont acheté ce yogourt ?

L'OSAV recommande aux personnes allergiques aux noisettes, aux amandes ou au soja de ne pas consommer ce produit.

Informations complémentaires :

Consommateurs :

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)

Infodesk

Tél. 058 463 30 33

info@blv.admin.ch

Journalistes :

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)

Service médias

Tél. 058 463 78 98

media@blv.admin.ch

Département responsable :

Département fédéral de l'intérieur DFI